

THE QUEBEC GAZETTE.



LA GAZETTE DE QUEBEC.

THURSDAY, JULY 4, 1782.

JEUDI, le 4 JUILLET, 1782.

NEW-YORK, MAY 29.

The following is copied from the St. Lucia Gazette Extraordinary, published there by Authority.

CARENAGE, APRIL 30, 1782.



On Sunday arrived here his Majesty's Frigate, Triton, Capt. John M'Laurin, from his Excellency Sir George Brydges Rodney.

We have Authority from His Excellency Gen. Mathews, Commander in Chief, &c. &c. to publish the following Extract of a Letter from His Excellency Sir George Brydges Rodney, &c. &c. dated at Sea the 15th of April, relative to the Engagement between the British and French Fleets on the 12th instant.

"The Action began at 7 o'clock in the morning, and continued 'till half past 7 in the evening, without intermission.—The Formidable fired 80 Broad-sides.—The Ville de Paris had 200 killed and upwards of 200 wounded, when she struck. The following is a List of French ships taken and sunk, viz.

La ville de Paris,	110 guns	Had on board in the Engagement	1300 men.
Le Glorieux,	74	750	150 soldats.
Le César,	74	750	150
Le Hector,	74	750	150
L'Ardent,	64	650	100
One Sunk, name unknown.			

Extract of a letter from Sir Samuel Hood to General Mathews.

"The Andromache has now left the fleet for England, on board of which ship is that truly gallant and amiable young nobleman, Lord Robert Manners, who has very unfortunately lost one leg, wounded in the other, and has his right arm broke.—Captain Bayne of the Alfred, and Captain Blair of the Anson, are killed, and Captain Savage of the Hercules is wounded."

It was the César and not the Glorieux (as mentioned in our Gazette of Saturday) that was blown up by the carelessness of a Marine, and 400 of her crew unfortunately perished, the people who boarded her did not belong to the Triton, as was also mentioned. The Glorieux was dismantled, and not taken possession of 'till the next morning. The Ville de Paris did not strike 'till it was almost dark: she had been attacked by several of our ships, and was making off, when that Brave Officer Sir Samuel Hood, in the Barfleur, threw himself in her way, and after battering her for some little time, she struck to him, and was taken possession of by Captain James Deacon, then Sir Samuel's First Lieutenant. A little more day-light would have made a considerable addition to our capture; but the enemy stole away under cover of the night, in a most wretched condition, particularly in their hulls, their chain pumps going continually. Never were men more determined and unanimous in doing their duty to their King and country than those of our fleet were; and though the loss of the brave men who fell upon the occasion is much to be lamented, yet, in the whole it is considerably less than might have been expected, from the length of the battle; only 236 were killed and 750 wounded in all our fleet, in both engagements.

His Excellency Sir George Brydges Rodney carried his prizes with him to Jamaica.—The unfortunate Comte de Grasse was on board the Formidable, but was allowed at his own request, to return with his suite, on board his late ship, the Ville de Paris, after she had been put in a proper state.

On Thursday last, a feu de joie was fired from his Majesty's ships here and at Gros Ilet, and from the garrisons of Morne Fortune and Pigeon Island, on the above great event. [So far the St. Lucia Gazette.]

By a letter from a gentleman of varacity at Nevis, we are assured that an eighty gun French man of war was seen to strike to an English ship of 64 guns.

On the sixteenth of April Sir Samuel Hood was detached, with sixteen sail of the line, in pursuit of the French fleet, and by a sloop of war arrived at St. Lucia from Jamaica, advice was brought that they passed the French fleet standing for Hispaniola, with Sir Samuel Hood's fleet in sight and in pursuit of them. The commander of the British frigate declared the French fleet to be in a very shattered condition.

By advices at St. Lucia from several of the French islands, accounts were received that some days after the action of the 12th of April there were seven-teen sail of the French fleet missing, and unaccounted for.

On the 7th of May a report was brought from Antigua to St. Lucia, that the Sovereign French man of war of 74 guns had been taken, and another of their line of battle sunk, over and above those detailed in the above account.

A Letter from a Captain of a Man of War mentions, that seven French line of battle ships were taken in the Carraibbean seas.

BRITISH LINE OF BATTLE.

Royal Oak 74 guns, 600 men, 7 killed, 29 wounded. Officers. M'Gawkins, 1st Lieut. killed, Captain of Marines, wounded.
 Alfred 74, 600 men, 11 killed, 40 wounded. Officers. Capt. Bayne, killed.
 Montagu 74 guns, 600 men, 11 killed 29 wounded. Officers. Mr. Cade, Master killed, Lieut. Bruden and Buchan Mt. wounded.
 Yarmouth 64 guns, 500 men, 14 killed 33 wounded.
 Valiant 74 guns, 600 men, 9 killed, 26 wounded. Officers. Lieut. Wimbleton killed, Mr. Browne 5th Lieut. Mr. Backhouse, Master, wounded.
 Barfleur 90 guns, 767 men, 10 killed, 37 wounded. Officers. One since dead.
 Monarch 74 guns, 600 men, 16 killed 33 wounded.
 Warrior 74 guns, 600 men, 5 killed 20 wounded. Officers. Mr. Stone, Master, wounded.

NEW-YORK, le 29 MAI.

La relation suivante est une copie de la Gazette Extraordinaire de Ste. Lucie, publiée par autorité.

CARENAGE, 30 AVRIL, 1782.



Il est arrivé ici Dimanche dernier, la frégate de sa Majesté le Triton, Capitaine Jean M'Laurin, envoyée par son Excellence le Chevalier Georges Bridges Rodney.

Nous sommes autorisés par son Excellence le General Mathews Commandant en Chef, &c. &c. de publier l'extrait d'une lettre, ainsi qu'il suit, de son Excellence le Chevalier Georges Bridges Rodney, &c. &c. datée en mer du quinze Avril concernant un engagement entre les flotes Anglaise

et Française le douze du même mois.

L'action a commencé à sept heures du matin et a continué jusqu'à sept heures et demie du soir sans interruption. Le Formidable a tiré 80 bordées. La Ville de Paris a eu 200 hommes tués et plus de 200 blessés quand elle a amené son pavillon. Les vaisseaux Français pris et coulés à fond sont, savoir:

La Ville de Paris,	110 canons.	avoit à bord au tems de l'engagement	1300 hommes.
Le Glorieux	74	750	150 soldats.
Le César	74	750	150
L'Hector	74	750	150
L'Ardent	64	650	100

Un coulé à fond dont le nom n'est point connu.

Extrait d'une lettre du Chevalier Samuel Hood au General Mathews.

"L'Andromaque a présentement quitté la flote pour l'Angleterre, il f'avoit à bord de ce vaisseau ce vraiment brave et jeune Lord Robert Manners, qui a malheureusement perdu une jambe, qui a été blessé à l'autre, et qui a eu le bras droit cassé. Le Capitaine Baine, de l'Alfred, et le Capitaine Blair, de l'Anson ont été tués. Le Capitaine Savage, de l'Hercule, a été blessé.

C'est le César et non le Glorieux, comme il a été dit dans notre Gazette de Samedi, qui a sauté par la négligence d'un soldat de marine, dont 400 hommes de l'équipage ont eu le malheur de périr. Les gens qui l'ont abordé n'appartenaient point au Triton, comme il est également dit. Le Glorieux a perdu ses mâts, et on n'en a pris possession que le lendemain matin. La Ville de Paris n'a amené qu'à presque nuit close. Elle a été attaquée par plusieurs de nos vaisseaux, et sur le point de s'échaper, lorsque ce brave officier le Chevalier Samuel Hood, du Barfleur, lui a coupé chemin, et l'a forcé de se rendre après l'avoir canoné quelque tems. Le Capitaine Jacques Deacon, premier lieutenant du Chevalier Samuel l'a amariné. Une heure de jour de plus, auroit considérablement augmentée notre prise, l'ennemi s'étant sauvé à la faveur de l'obscurité, dans la plus triste situation, sur tout dans le corps des vaisseaux, les pompes ne discontinuant de jouer. Jamais équipage ne fut plus déterminé et plus d'accord en faisant son devoir envers son Roi et sa Patrie que celui de notre flote; et quoique la perte des braves gens qui ont perdu la vie dans cette action doit être très regrettée, elle n'est cependant point à beaucoup près si considérable qu'on aurait dû s'y attendre, à cause de la durée du combat. Nous n'avons eu que 236 hommes tués, et 750 blessés dans les deux engagements.

Le Chevalier Bridges Rodney a conduit ses prises à la Jamaïque.—L'infortuné Comte de Grasse était à bord du Formidable, mais à sa demande on lui a permis de s'en retourner avec sa suite à bord de son dernier vaisseau la Ville de Paris, après qu'il a été bien réparé.

Jeudi dernier on a fait ici des feux de joie dans les vaisseaux de sa Majesté, à la Grosse Ilette, aux garnisons de Morne Fortune et de l'Isle aux Pigeons, à l'occasion de ce grand événement.

[Jusqu'ici est de la Gazette de Ste. Lucie.]

Par une lettre d'un Monsieur, digne de foi à Nevis, on assure, qu'un vaisseau Français de 80 canons a amené pavillon à un vaisseau Anglois de 64.

Le 16 Avril, le Chevalier Samuel Hood a été détaché avec seize vaisseaux de ligne à la poursuite de la flote Française; et on a reçu avis par un bateau de guerre arrivé à Ste. Lucie de la Jamaïque, qu'il a rencontré la flote Française faisant voile pour Hispaniola, avec Sir Samuel Hood étant à vue à sa poursuite. Le commandant de la frégate Anglaise a déclaré que la flote Française était en très mauvais état.

On a reçu avis à Ste. Lucie de plusieurs Isles Françaises, que quelques jours après l'action du 12 Avril, il manquait 17 vaisseaux de la flote Française, dont on n'avait aucunes nouvelles.

Le 7 de Mai est venu d'Antigua à Ste. Lucie, la nouvelle, que le Souverain, vaisseau de guerre Français de 74 canons avait été pris, et un autre de leurs vaisseaux de ligne coulé à fond, qui ne sont point compris dans le nombre ci dessus.

Une lettre d'un Capitaine d'un vaisseau de guerre fait mention, que sept vaisseaux de ligne Français ont été pris dans les mers Caraïbes.

Ordre de Bataille des Français dans leur rang.

Escadres Blanches et Bleues.

Première division, Pavillon Blanc et Bleu devant.

Le Souverain 74 canons, 750 hommes, l'Expérience et le Sagittaire de 50 canons.
 L'Hercule 74 canons, 750 hommes. La Résolution.
 L'Auguste 80 canons, 800 hommes. L'Hypocrite,
 Le Northumberland 74 canons, 750 hommes.

Bellicieux 64 guns, 500 men, 4 killed, 16 wounded.
 Centaur 74 guns, 600 men. No return.
 Magnificent 74 guns, 600 men, 6 killed 10 wounded. Officers. Capt. Rag of Marines wounded.
 Prince William 64 guns, 500 men.
 Bedford 74 guns, 600 men, none killed, 17 wounded.
 Ajax 74 guns, 550 men, 9 killed, 38 wounded. Officers. Lieutenant Elliot first Lieutenant, and Mr. Rossiter, wounded.
 Repulse 64 guns, 500 men, 3 killed, 9 wounded. Officers. Captain of Marines and Master wounded; latter since dead.
 Canada 74 guns, 600 men, 12 killed, 23 wounded.
 St. Alban's 64 guns, 500 men, none killed, 6 wounded.
 Namur 90 guns, 750 men, 6 killed, 25 wounded.
 Formidable 90 guns, 780 men, 14 killed, 37 wounded. Officers. Lieutenant Hele killed, Captain Bell and Lieutenant Harris of Marines wounded.
 Duke 90 guns, 750 men, 13 killed, 57 wounded. Officers. Lieutenant Cornish, Mr. Cooper, Master, and Mr. Scott, Boatwain, wounded.
 Agamemnon 64 guns, 500 men, 14 killed, 22 wounded. Officers. Lieuts. Ingleton and Brice, wounded; latter since dead.
 Resolution 74 guns, 600 men, 4 killed, 34 wounded. Officers. Lord Robert Manners, Captain, wounded.
 Prothe 64 guns, 500 men, 5 killed, 24 wounded. Officers. Mr. Thomas Love, Master, wounded.
 Hercules 74 guns, 600 men, 6 killed, 18 wounded. Officers. Lieut. Hobart killed, Captain Savage wounded.
 America 64 guns, 500 men, 8 killed, 27 wounded. Officers. Lieut. Callowhill, killed, Lieut. Trawleny, wounded.
 Ruffel 74 guns, 600 men, 10 killed, 29 wounded.
 Fame 74 guns, 550 men, 3 killed, 12 wounded.
 Anson 64 guns, 500 men, 2 killed, 13 wounded. Officers. Capt. Blair, killed.
 Torbay 74 guns, 600 men, 3 killed, 25 wounded. Officers. Lieut. Mounier, marines, killed.
 Prince George 90 guns, 750 men, 9 killed, 24 wounded.
 Princessa 70 guns, 577 men, 3 killed, 19 wounded. Officers. Lieuts. Dundas and M'Dowal, and Mr. Laban, Mate, wounded.
 Conqueror 74 guns, 600 men, 7 killed, 23 wounded.
 Nonfuch 64 guns, 500 men, 3 killed, 3 wounded.
 Alcide 74, 600 men, no return.
 Arrogant 74, 600 men, 4 killed, 11 wounded.
 Marlborough 74, 600 men, 3 killed, 16 wounded.

The following are the destinations of ships not mentioned in the above detail.
 The Intrepid, 64 guns, Capt. Molloy, and Shrewsbury, 74 guns, Capt. West, went to Jamaica, with Convoy.
 The Prudent, 64 guns, Capt. Barclay, left with a convoy from Barbadoes to Antigua; and now commands at St. Lucia.

[For the French fleet, have recourse to the French column.]

N E W - Y O R K , MAY 8.

Last Sunday His Excellency Sir Guy Carleton Knight of the Bath, Commander in Chief of his Majesty's forces and Commissioner for making Peace or War in North America, arrived in this City in good health; the Ceres man of war Capt. Hawkins brought his Excellency and his Suite in 25 days from Portsmouth, among other Gentlemen are Morris Morgan, Esq; Secretary, Brook Watson, Esq; Commissary-General, Capt. Moïs, Chief Engineer, and Captain Wroughton, Aide-de-Camp.

L O N D O N ,

April 30. It is with the greatest pleasure and satisfaction we inform our readers of the following important intelligence, which arrived last night from Plymouth: On Tuesday night last the Queen, Capt. Maitland, of 90 guns, came up with and captured the Auctionnaire of 64 guns; she is armed en flute, and has on board 11 chests of money, besides masts and rigging for three 74 gun ships. The same express likewise brings advice of another transport being arrived at Plymouth, that was captured by the La Prudente of 36 guns; the prize master of which reports, that she had also captured two other transports, and was in chase of a fourth when she parted company. By the same express we likewise learn, that the Auctionnaire was past Plymouth, and gone on for Portsmouth.

The following is a list of transports arrived at Plymouth, with their tonnage, crews, and from whence fitted out:

Arrived on Monday April 22.				
	Tons	Guns	Men	From
Le Lion	500	10	260	Bourdeaux
Le Grand Sarpedon	600	10	50	Ditto
La Bellona	500	10	230	Brest
La Fidelite	500	8	234	Ditto
Le Duc de Chartres	350	10	30	Ditto
Le Superbe	600	16	60	Bourdeaux
Le Honore	400	10	30	L'Orient
Villa Nova	900	20	44	Brest
L'Amphion	900	20	44	Ditto
Arrived Thursday April 25.				
Le Marquis de Castries.	00	16	30	Ditto
Total	5750	130	1012	

Q U E B E C , JULY 4.

Wednesday the 25th ult. arrived here His Majesty's Ships Assistance and Surprise with the remainder of the London fleet.—Yesterday afternoon came up His Majesty's Ship Dædalus, Capt. Pringle; and the Lady Townshend. The former convoyed the Cork fleet, consisting of about thirty sail, which she left at Bic.

CUSTOM-HOUSE, QUEBEC, INWARDS.

Swift, John Clinton; Jenny, Ed. Bayley; Montreal, Robert Mattocks; from London.—Ourwards, King George, Robert Whitefield; for London.

A D V E R T I S E M E N T S .

Quebec, 2d. July, 1782.

NOTICE is hereby given, that a Court of General Quarter-sessions of the Peace for the district of Quebec will be held at the Sessions house in this city, on Tuesday the ninth day of July instant, at eleven o'clock in the forenoon.
 JA: SHEPHERD, Sheriff.

POST-OFFICE, Montreal, 27th June, 1782.

WHEREAS several Persons have lately brought Letters to this Office, after the time appointed for making up the Mail, and have been displeas'd that they were not received, owing it is presumed to their being unacquainted with the regulation that has always subsist'd in that respect: Public Notice is hereby given, that no Letters will be forwarded which are brought to the Office after four o'clock on the usual Post days; at which hour the door will be shut, in order that the Mail may be made up without interruption; and the Courriers have orders not to receive any Letters in town after they leave the Office.

EDWD. WM. GRAY, Postmaster.

Seconde Division, Blanc et Bleu au grand mât.

Le Zele 74 canons, 750 hommes.
 Le Conquerant 74 canons, 750 hommes. Le Cornwallis.
 Le Duc de Bourgogne, 80 canons, 800 hommes.
 Le Marseillois 74 canons, 750 hommes. La Concorde.

Troisième Division, Blanc et Bleu au mât de mizaine.

L'Hector 74 canons, 750 hommes.
 Le César 74 canons, 750 hommes. L'Engageante.
 Le Diadème 74 canons, 750 hommes.

Escadre Blanche.

Quatrième Division, Pavillon Blanc devant.

Le Glorieux 74 canons, 750 hommes.
 Le Sceptre 74 canons, 750 hommes.
 L'Eveillé 64 canons, 650 hommes. La frégate le Richemont.

Cinquième Division, Blanc au grand mât.

Le Languedoc 80 canons, 800 hommes.
 La Ville de Paris 112 canons, 1300 hommes.
 La Couronne. Frégates, la Médée, l'Iris.

Sixième Division, Blanc au mât de mizaine.

Le Réfléchy 64 canons, 650 hommes.
 Le Scipion 74 canons, 750 hommes.
 Le St. Esprit 80 canons, 800 hommes.
 Le Palmier 74 canons, 750 hommes; la frégate la Galathée.

Escadre Bleue.

Septième Division, Pavillon bleu devant.

Le Jason 64 canons, 650 hommes.
 Le Citoyen.
 Le Destin 74 canons, 750 hommes.
 Le Dauphin Royal 70 canons, 730 hommes. La frégate la Tsiponac.

Huitième Division, Bleu au grand mât.

L'Ardent 64 canons, 650 hommes.
 Le Neptune 74 canons, 750 hommes.
 Le Triomphant 84 canons, 820 hommes.
 Le Magnifique 74 canons, 750 hommes. Frégates, l'Afrée, la Cérés.

Neuvième Division, Bleu au mât de mizaine.

Le Caton 64 canons, 650 hommes.
 Le Bourgogne 74 canons, 750 hommes.
 Le Brave 64 canons, 650 hommes. L'Amozinc.
 Le Pluton 74 canons, 650 hommes.

[Pour la flotte Britannique, voyez la colonne Anglaise.]

Nouvelle York, le 8 Mai. Dimanche dernier son Excellence Sir GUY CARLETON, Chevalier du Bain, Commandant en Chef des troupes de sa Majesté et Commissaire pour faire la paix ou la guerre dans l'Amérique du Nord, est arrivé dans cette ville en bonne santé; le vaisseau de guerre le Cérés, Capt. Hawkins, a amené son Excellence et sa suite en 25 jours de Portsmouth; parmi les Messieurs qui sont venus avec lui, sont Morris Morgan, Ecuier, Secrétaire; Brook Watson, Ecuier, Commissaire-général; le Capitaine Moïs, Ingenieur en Chef; et le Capitaine Wroughton, Aide-de-Camp.

L O N D R E S ,

Le 30 Avril. C'est avec le plus grand plaisir et la plus grande satisfaction que nous informons nos lecteurs de la grande nouvelle suivante, que l'on a sçu hier au soir de Plymouth. Mardi dernier au soir le Queen, Capitaine Maitland, de 90 canons, a pris l'Actionnaire de 64 canons; il est armé en flute et a à bord onze boîtes d'argent outre des mâts et des agrès pour trois vaisseaux de 74 canons. Le même express rapporte aussi qu'il est arrivé un transport à Plymouth qui a été pris par la Prudente de 36 canons; le maître de prise de cette frégate rapporte aussi qu'elle avoit prise deux autres transports, et qu'elle étoit à la poursuite d'un quatrième, lorsqu'il la quitta. Par le même express nous apprenons aussi, que l'Actionnaire avoit passé Plymouth et qu'il étoit allé à Portsmouth.

Ce qui suit est une liste des transports arrivés à Plymouth, avec la liste de leur tonnage, de leurs équipages et d'où ils ont été envoyés.

Arrivés Lundi le 22 Avril.				
	Tonneaux.	Canons.	Hommes.	De
Le Lion	500	10	260	Bourdeaux,
Le Grand Sarpedon	600	10	50	Ditto.
La Bellona	500	10	230	Brest,
La Fidelité	500	8	234	Ditto.
Le Duc de Chartres	350	10	30	Ditto.
Le Superbe	600	16	60	Bourdeaux.
L'Honoré	400	10	30	L'Orient.
Le Villa Nova	900	20	44	Brest.
L'Amphion	900	20	44	Ditto.
Jeudi le 25 Avril est arrivé				
Le Marquis de Castres	00	16	30	Ditto.
Total.	5750	130	1012	

Extrait des Etrennes Mignones de Paris, pour l'année 1782.

RECETTE contre les CHENILLES.

Mettés du Savon noir une quantité suffisante dans de l'eau, pour le faire bien mousser; prenez ensuite un goupillon avec lequel vous aspergerés les plantes ou arbres couverts de Chenilles; on assure que cette eau les fait crever promptement.

A V E R T I S S E M E N S .

DISTRICT de } Québec, le 4 Juillet, 1782.
 QUEBEC.

Une assemblée des Commissaires de Paix pour le dit district, il a été ordonné que le pain blanc d'un shelling peseroit quatre livres et que le pain bis d'un shelling peseroit cinq livres, et que les boulangers marquent leur pain des lettres initiales de leurs noms.

L'on a trouvé que les articles ci-dessous, se vendent comme suit, favoir:
 La fine Fleur à 30s.—La grosse Fleur de 20s. à 21/8.—Le Bled à 7/6.—L'Avoine à 2/6. Les Pois 7s.—L'on ne peut favoir le prix de l'Orge, des Fèves, du Bled d'Inde, &c. n'en venant pas actuellement au marché. Par la Cour, D. LYND, C. P.

DISTRICT of } Québec, 1st. July, 1782.
 QUEBEC.

A Meeting of His Majesty's Commissioners of the Peace for the said district, It is ordered that the Shilling Loaf of white Bread do weigh four Pounds, and the Shilling Loaf of Brown bread five pounds, and that the Bakers mark their Bread with the initial letters of their Names.

The prices of the under-mentioned articles were found to be as follow:
 Fine Flour 30s.—Coarse Flour from 20s. to 21/8.—Wheat 7/6.—Oats 2/6.—Pease 7s. The prices of Barley, Beans, Indian-corn, &c. cannot be ascertained there being none at Market. By the Court, D. LYND, C. P.

MEDICAL Gentlemen who are in want of Medicines may be supplied on very reasonable terms by applying to Mr. JAMES DAVIDSON, Surgeon in the Lower Town, Quebec.

For Sale by THOMAS AYLWIN, in Notre Dame Street, on very moderate profit, for Cash or short Credit:

WEST-India Rum;	Choice English Pork in barrels and half barrels;
English Rum;	Rice;
British Brandy;	Honey;
Gin;	Sweetmeats of different sorts;
Anniseed;	Prunes;
Port Wines;	Bloom Raisins;
Sherry ditto.	Raisins in Barrels;
Madeira ditto.	Currants;
Molasses;	Figs;
Vinegar;	Sweet Almonds;
Fine Olive Oyl;	Fine Biscuit for Tea;
Pepper;	Castile Soap;
Coffee;	Mould and dipt Candles;
Bohea Tea;	Bar Iron assorted;
Congoe ditto.	Plow Shears;
Green ditto.	Tin Plates and Buckets;
Hylon ditto.	Fine rolled Iron;
Hylon superfine;	Shingle Nails; Plank and covering ditto.
Nutmegs;	Allum;
Cinnamon;	Coperas;
Cloves;	Putty;
Mace;	Window Glafs;
Single and double refined Sugar;	Hair Powder;
Muscovado Sugar;	Poland Starch;
Choice Irish Butter;	Women's Shoes of various sorts;
Cheese in Lead and Baskets;	Queen's Ware assorted.
Excellent Hampshire Bacon;	

A vendre chez THO. AYLWIN, rue de Notre Dame, à la Basse Ville de Québec,

DU Rum des Isles;	Du Miel;
Idem de l'Angleterre;	Des confitures assorties;
De l'Eau de Vie;	Des Prunes Françoises;
De l'Eau de Genievre;	Des Raisins;
De l'Eau d'Anise;	Des Raisins de Corinthe;
Du Vin Rouge;	Des Figs;
Idem Blanc;	Des Amandes;
De la Melasse;	Des Galettes pour les familles;
Du Vinaigre;	Du Savon François superbe;
De l'Huile d'Olive;	Du Fer en barre;
Du Poivre;	Des Plaques de Soc;
Du Caffee;	Du Fer Blanc;
Du Thé Bou;	De la Toile;
Idem Verd;	Des Cloux à bardeaux;
Idem Superfin;	Idem à planches;
De la Mustade;	Idem à couvrir;
De la Cannelle;	De l'Alun;
Du Clou de Girofle;	Du Mastic;
De la Fleur de Muscade;	Des Chandelles assorties;
Du Sucre de Castonade;	Des Vitres de toute espece;
Du Sucre Royal;	De la Poudre à Poudrer;
Du Beurre d'Irlande choisi;	De l'Amidon;
Du Fromage de toute espece;	Des Souliers de femmes, de cuir, large et bien faits;
Du Lard en quart et demi quart pour les familles;	Idem de Calmande;
De la Ris; Du Jambon;	De la Couperose;

Just Imported and to be Sold at the PRINTING OFFICE, A complete assortment of Stationary and Books; Court Calendars, Lists of the Army, and variety of New Magazines, &c.

Just imported from London, and to be sold cheap by WILLIAM LAING, at his store in the Lower-town; the house where Messrs. DAVISON & LEES lately lived in;

A neat assortment of Goods; amongst which are great variety of superfine and middling Cloths and Casemiers, with suitable Trimmings; best superfine scarlet and blue Camblets, very fit for Summer Coats; rich span-gled and plain Gold and silver Laces; ditto chain, cord, binding; loops and Hat Bands with bullion tassels; Epauletes; buttons, &c. fit for Gentlemen of the Army and Navy; elegant Vests, embroidered and tamboured with Gold and Silver; best beaver Hats of the newest fashion; Hosiery; Linens and Manchester goods, &c.

Quebec, 26th June, 1782.
Nouvellement arrivé de Londres et à vendre à bon marché par WM. LAING, à son magasin à la Basse-ville, dans la maison ou ont demeuré dernièrement Messrs. DAVISON & LEES,

UN bel assortiment d'effets, parmi lesquels il y a une grande variété de Draps et des Casimirs superfins et moiens, avec les fournitures convenables; des Camelots bleues et de très belle Ecarlatte, très propres pour des habits d'été; des Galons d'Or et d'Argent, unis et en paillettes; des chaînes, des cordons, des gances et des bords de Chapeau; ditto avec des glands; des Epauletes, des Boutons, &c. pour les Messieurs de l'armée ou de la marine; des Vests brodées et au tambour, en Or et en Argent; des plus beaux Chapeaux de Castor, les plus à la mode; des Bas de Laine; des Toiles et des effets de Manchester, &c. — Québec, 26 Juin, 1782.

DISTRICT de MONTREAL.

ON avertit par le présent que la prochaine Séance-Générale de Quartier de la Paix pour le dit District, se tiendra à la Chambre d'Audience dans la ville de Montréal, Mardi le neuvième jour de Juillet prochain à onze heures du matin; à quoi les divers Jurats, Conétables, Bailiffs et autres gens aiant affaire à la dite Séance, sont requis de faire attention et de s'y trouver au tems sus-indiqué.

EDWD. WM. GRAY, Sheriff.
Montréal, 20 Juin, 1782.

DISTRICT of MONTREAL.

NOTICE is hereby given, that the next General Quarter-sessions of the peace, for the said District, will be held at the Court-House, in the City of Montreal, on Tuesday the ninth day of July next, at eleven o'clock in the forenoon; of which the several Jurats, Conétables, Bailiffs and other persons having business to do at the said Session, are required to take notice, and give their attendance accordingly.

EDWD. WM. GRAY, Sheriff.
Montreal, 20th June, 1782.

WILLIAM FORBES, Cordonnier de la Grande Bretagne, remercie sincèrement ses amis et ses pratiques, de l'avoir favorisé dans sa profession, et il les informe qu'il la continuera dans sa maison sise et située dans la rue St. Jean, où toutes les demandes seront ponctuellement exécutées, au plus court avis.

Quebec, le 25 Juin, 1782.
WILLIAM FORBES, Shoemaker from Britain, returns his sincere thanks for the many favors he has already experienced from his friends and customers in general, and acquaints them that the said business is to be carried on at his house in St. John's street, where all demands will be punctually executed upon the shortest notice.

Quebec, 25th June, 1782.

Québec, le 2me. Juillet, 1782.

L'ON avertit le public qu'il se tiendra une Cour de Séance de Quartier-général de Paix pour le District de Québec, à la Chambre d'Audience dans cette ville, Mardi neuvième jour du présent, à onze heures du matin.

JA. SHEPHERD, Sheriff.

BUREAU de la POSTE, Montreal, 27 Juin, 1782.

COMME plusieurs personnes ont apporté dernièrement des lettres à ce Bureau, après le tems fixé pour faire la malle, et ont paru mécontents de ce qu'on ne pouvoit pas les prendre, et qu'on l'a attribué à ce qu'elles ne s'avoient pas le réglement qui a toujours subsisté à ce sujet: L'on avertit le public par ces présentes, qu'on ne recevra au Bureau aucune lettre après quatre heures les jours de Poste; auquel tems la porte sera fermée; afin que l'on puisse faire la malle, sans être interrompu, et les courriers ont ordre de ne point recevoir de lettres dans la ville après être partis du Bureau.

EDWD. WM. GRAY, Maître de Poste.

LES Messieurs qui professent l'art de la Medecine et qui ont besoin de remèdes, pourront s'en procurer à un prix très raisonnable, en s'adressant à Mr. JAMES DAVIDSON, Chirurgien, dans la Basse-ville de Québec.

DISTRICT de } Tournée d'Été pour le District de Montreal.
MONTREAL. }

Les Honorables Juges de la Cour des Plaidiers Communs pour le District de Montreal, aiant fixé leur Tournée, doivent tenir leurs séances dans les différents endroits et jours, comme il suit:

AT Terrebonne, Lundi le 15 Juillet, 1782.

AT L'Assomption, Mercredi le 17,

AT Berthier, Samedi le 20,

AT Aux Trois Rivieres, Mardi le 23,

AT A Sorrel, Samedi le 27,

AT A St. Denys, Lundi le 29,

AT A Chambly, Jeudi le 1er. Aoust.

AT A la Pointe Claire, le 5 Aoust.—En consequence l'on averti tous

ceux qui peuvent y être concernés; auxquels tems et lieux les Capitaines de Milice des différentes paroisses pourront venir faire leurs rapports, quant aux grands chemins ou autre qui est de leur compétence.

Par Ordre des Juges, J. BURKE, C. P. C.

DISTRICT of } Summer Circuit, District of Montreal.
MONTREAL. }

The Honorable the Judges of the Court of Common Pleas for the District of Montreal, having fixed their Circuit, they are to hold their Courts at the different places, and on the different days as follows, viz.

AT Terrebonne, on Monday the 15th day of July, 1782.

AT L'Assomption on Wednesday the 17th.

AT Berthier, Saturday the 20th.

AT Three Rivers. Tuesday the 23d.

AT Sorrel, Saturday the 27th.

AT St. Denis, Monday the 29th.

AT Chambly, Thursday the 1st of August.

AT Pointe Claire, Monday the 5th. August;—Whereof all Persons concerned are to take notice; at which times and places, the Captains of Militia

of the different parishes may attend to make reports of high roads, or other matters respecting their offices; &c. By order of the Judges, J. BURKE, Clerk.

To be sold by Private Sale, in the Honorable Court of Prerogatives of the District of Québec, the 5th of July next, on which day the adjudication will be made

OF a lot in the Upper-town of Québec, of 40 feet in front by 60 feet in depth, situate in Anges and St. Etienne street, joining on one side to Mr. Gueroute or his representatives, and on the North East side to said St. Etienne street, in front to the said street, and behind in depth to the land of the late Mr. Jean Laurent Lorty; on which said lot is built a stone house one story high, 38 feet in front by 28 in depth, consisting of divers apartments, above which are Mansards consisting also of divers apartments, cellar and garret; together with a small wooden house of 22 feet in front by 18 in depth, behind which is a fine garden picketed, cultivated for three years since the house was built by Robert Keating.

Notice is given to those who are inclined to purchase before the said 5th day of July next, to apply to said Robert Keating or to Mr. Pinguet, Advocate, who has the disposal of said Sale and will acquaint them with the price.

N. B. All those who have claims by mortgage, or thraldom on said lot and house for sale, are desired to give notice before said 5th July next, to the Clerk of the Court or to the Advocate undermentioned. J. PINGUET.

THOMAS POWIS, Jeweller, Goldsmith and Engraver, Lower-Town, opposite the PRINTING-OFFICE,

HAS imported in the last Ships from London, a neat assortment of the newest fashion Gold Bracelets; Rings; Breast Pins; Lockets; Buckles; Watch Chains and Seals; Walking Canes and Sticks, &c.

N. B. Every article in the Jewellery, Silvermith and Engraving business made or repair'd on the shortest notice—Full price given for Gold or Silver.

THOMAS POWIS, Jouaillier, Orphevre et Graveur, demeurant à la Basse Ville, vis-à-vis l'IMPRIMERIE,

A Reçu de Londres par les derniers vaisseaux, un joli assortiment à la mode, de Bracelets d'Or; de Bagues; d'Épingletes; Boucles; Chaînes de Montre et des Cachets, des Cannes et des Batons.

N. B. Chaque espèce de Jouaillerie; d'Orpheverie, et de Gravures seront faits ou racommodés en peu de tems.—Il donnera bon prix pour l'Or et l'Argent.

Bureau du Secrétariat, Québec, le 18 Juin, 1782.

TOUS ceux qui sont venus pour avoir des permissions pour cette année, tendante à vendre des liqueurs fortes, comme aussi tous ceux qui tiennent cabarets ou maisons publiques, et qui n'ont pas eu encor l'autorité de le faire, sont, par ces présentes, requis immédiatement de prendre leurs permissions en conséquence, sous peine d'être poursuivis.

GEO. POWNALL.

Quebec, le 18 Juin, 1782.

Il faut s'adresser au Bureau de DAVID LYND, Ecuier, Greffier de la Paix.

Secretary's Office, Québec, 18th June, 1782.

THOSE persons who have applied for Licences for the present Year, for the purpose of selling Spirituous Liquors, as well as those persons that keep Taverns or Houses of Publick Entertainment, and have not obtained authority for so doing; are hereby required immediately to take up their Licences for that purpose, on pain of prosecution. GEO. POWNALL. Applications to be made at the office of David Lynd, Esq; Clerk of the Peace;

JEAN BAPTIST ANGER, residing at Montreal,

acquaints the public, that he has purchased on Sunday last the 26th instant, at a third time of putting up at the Parish Church door, of the Heirs of the deceased Jacques Laffelle, a lot in the city of Montreal, situate in Hospital street, on which is a log-house, and a stone house two stories high adjoining thereto: Any persons having demands or mortgage on said lot are required to give notice or appear before Mr. Le Guay, Notary of this city, within three months from this date, on failure where of they will be precluded from all pretensions.

Montreal, 30th May, 1782.

JEAN BAPTISTE ANGER, residing at Montreal,

avertit le public, qu'il a acquis dimanche dernier vingt-six du courant, à une troisième crie, à la porte de l'église Paroissiale, des héritiers du feu Jacques Laffelle, un emplacement dans la ville de Montréal, situé dans la rue de l'hospital sur lequel il y a une maison de bois de piece sur piece, et une maison de pierre à deux étages qui se touchent: si quelqu'un a quelque demande ou hipotéque sur le dit emplacement, il est obligé sous trois mois du jour de cette date, d'en donner avis ou de se présenter à Monsieur Le Guay, Notaire de cette ville, et faute par eux de le faire ils seront déboutés de leurs prétentions.

Fait à Montréal, ce 30 May, 1782.

To be SOLD by PRIVATE SALE,

In the Court of Prerogatives held in the Jesuits College, Québec, will be put up for the first time on Friday the 21st. the second time on Friday the 28th of the present month, and the adjudication will be on Friday the 5th of July next, at 10 o'Clock in the forenoon;

AN Island and Fief vulgarly called the large Island, of one league in length, by half a league or thereabouts in breadth; situated facing and on the South side of the Isle Patience and a small Island joining thereto, and to the East-south-east of the Isle aux Raux; being part and depending on the Domain of the Isle aux Oyes, on the South side of the river St. Lawrence, about a league and a half distant from the main land; the said Island consisting of underwood, high and lofty Trees, cleared Lands, having right of high, low and common Justice; and likewise comprehending the points of Land, Isles, and Breakers which are on the front of the said Isle and Fief.

Those having claims or thraldom on said Isle are requested to give them in to the Clerk of the Court before the day of sale: For more ample information those desirous of purchasing may apply to the undersigned Advocate.

Québec, 17th June, 1782.

BERTHELOT DARTIGNY.

A VENDRE PAR LICITATION,

En la Cour des Prerogatives à Québec, tenante au College des R. P. Jesuites; la 1re. crie sera faite le Vendredi 21, la 2me. crie le Vendredi 28 du présent mois, et l'adjudication Vendredi 5 de Juillet prochain, 10 heures du matin;

UNE Isle et Fief vulgairement appellés la grosse Isle, d'une lieue de longueur sur une demie lieue de largeur ou environ, situés vis-à-vis et du côté du Sud de l'Isle de Patience et petite Isle joignante, et à l'Est-Sud-Est à l'Isle aux Raux, faisant partie et relevant du domaine de l'Isle aux Oyes, dans le fleuve St. Laurent du côté du Sud, à la distance d'environ une lieue et demie de la grande terre; consistante la dite Isle en Bois tailli, de haute Futaye, Terres défrichées, haute, moyenne et basse Justice, et enfin dans les Pointes, Illets et Bâtures qui se trouvent dans la devanture d'icelle.

Ceux qui prétendent quelques droits ou servitudes sur la dite Isle, sont requis d'en faire leur déclaration au Greffe avant l'adjudication, et pour plus grandes informations les amateurs pourront s'adresser à l'Avocat soussigné.

Québec, ce 17 Juin, 1782.

BERTHELOT DARTIGNY.

A vendre par forme de Licitation, en l'Honorable Cour des Prerogatives du District de Québec, le 5 Juillet prochain, auquel jour se fera l'adjudication

D'UN emplacement situé en cette haute ville de Québec, de 40 pieds de front sur 60 pieds de profondeur, situé rue des Anges et St. Etienne, joignant d'un côté au Sr. Gueroute ou ses representans, et de l'autre côté au Nord-est à la fusdite rue St. Etienne, par devant à icelle rue, et par derriere en profondeur aux terrains de feu Sr. Jean Laurent-Lorty; sur lequel emplacement est bâtie une maison en pierre à une étage de 38 pieds de front sur 28 de profondeur, distribué en plusieurs appartemens, et dans le haut sont aussi des Mansardes distribués en differents appartemens, cave et grenier, ensemble une petite maison en bois de 22 pieds de front sur 18 de profondeur, et au derriere un beau jardin renclous de pieux debout, cultivé depuis 3 années que la maison a été bâtie par Robert Keating.

On avertit que ceux qui souhaiteront faire la dite acquisition avant le dit jour 5 Juillet prochain pourront s'adresser au dit Robert Keating ou à Mrs. Pinguet, Avocat, chargé de la presente vente, qui leur en fera un juste prix.

N. B. Tous ceux qui prétendent avoir quelques droits par hipotéques ou servitudes sur le dit emplacement et maison à vendre, sont tenus d'en donner avis avant le dit jour 5 Juillet prochain, au Greffe de la dite Cour ou à l'Avocat soussigné.

J. PINGUET.

DISTRICT of } Montreal, Monday the 3d June, 1782.
MONTREAL. }

AT a Meeting of his Majesty's Commissioners of the Peace this Day, It was ordered that the Rate and assize of Bread, as last fixed Should remain for one Month from this Date.

By order of the Commissrs.

J. BURKE, Cs. Ps.

DISTRICT of } Montreal, Monday 3d June, 1782.
MONTREAL. }

AT a Meeting of the said Commissrs. This Day to ascertain the price of Grain &c. It was found that there were so few Articles at Market that the Price could not be Ascertained.

By order.

J. BURKE, Cs. Ps.

DISTRICT de } Montréal, Lundi le 3 Juin, 1782.
MONTREAL. }

A Une assemblée des Commissaires de sa Majesté pour la paix, il est ordonné aujourd'hui, que le prix et poids du Pain resteroient comme ils ont été fixés pour le dernier mois, pendant un mois à compter de la date de ce jour.

Par ordre de la Cour,

J. BURKE, Cs. Ps.

DISTRICT de } Montréal, Lundi le 3 Juin, 1782.
MONTREAL. }

A Une assemblée des dits Commissaires tenue ce jourd'hui, pour savoir le prix du grain, &c. Il y a actuellement si peu d'articles qui viennent sur le marché, qu'on ne pourroit en assurer le prix.

Par ordre des Commissaires,

J. BURKE, Cs. Ps.

A Vendre de Gré à Gré, AMOINT

UN Fief relevant du Roi de dix arpens sur vingt, situé à la banlieue des Trois Rivières, sur lequel il y a un manoir de sept arpens de front et trois arpens en concession, qui payent un chapon et un boisseau de blé, joignant du côté du Nord-est à Monsieur de Tonnancour, et du côté du Sud-ouest aux héritiers Bellisle, sur lequel manoir il y a une belle maison en Cédre, bien lambrissée, couverte en bardeaux, une autre maison pour un fermier; deux étables très belles et très grandes, une cour entourée en pieux de Cédre hauts de six pieds, lairie, poulailler, &c. Pouvant le dit domaine recevoir 80 à 90 minots de semences par année, sans compter qu'on y peut faucher dans les années ordinaires 2000 hottes de foin. Le dit Fief se vendra avec la levée et les animaux propres à la culture à l'option des acquéreurs.

II° Un terre de deux arpens de front sur 35 de profondeur, située dans le Fief Labadie, boisée en toutes sortes de beaux bois, on y peut ferner 8 à 10 minots de grains.

III° Un autre terre située dans le Fief Rochoyade au Sud du fleuve, de 4 arpens de front à prendre à la plus basse marée sur le dit fleuve, sur 90 à 100 arpens de profondeur, la dite terre recommandable par les beaux bois qu'elle renferme.

Ceux qui voudraient faire l'acquisition des dites terres, ou de partie, pourront s'adresser à Monsr. J. Bte. Perrault, seigneur et propriétaire des dits biens, demeurant à la Riviere du Loup, ou à Madame Perrault, à Québec, qui donnera plus ample description aux acquéreurs. Québec, le 18 Juin, 1782.

A Vendre par JEAN JONES, à la Basse-ville, les articles suivants:

- De l'Eau-de-vie { Du Rum des Illes; de France et d'Angleterre; de Port Rouge, de Lisbonne, de Montagne et d'Espagne; en Pain et de la
- Du Vin { Cassonnade; Du Ris;
- Du Sucre { Anglois et
- Du Sel { Étranger; Du Thé Hyson, Des Chandelles.

For Sale by JOHN JONES, in the Lower-Town, the following articles:

- West-India Rum;
- French and } Brandy;
- British
- Red-Port, } Wines;
- Lisbon,
- Mountain and } Spanish
- Muscovado and } Sugar;
- Loaf
- Rice;
- English and } Salt;
- Foreign
- Hyson Tea;
- Candles:

Which he will dispose of at the lowest prices. Québec, 20th June, 1782.

DISTRICT de } EN vertu d'un ordre d'Exécution sorti de la Cour
QUEBEC. } des Plaidiers-communs pour le dit district, à la poursuite de Jean Baptiste le Brun comme repré-

sentant Ignace François Delzenne et Marie Catherine Janson la Palme sa femme, contre les biens et effets, terres et possessions qui apartenoient à défunte veuve Lapalme au tems de son décès, et maintenant en la possession ou pouvoir de Daniel Galwey, à moi adressé, j'ai saisis et pris en exécution une portion de terre située dans la rue St. Joseph à la Haute-ville de Québec, contenant environ soixante pieds de front sur cinquante-cinq pieds de profondeur plus ou moins, bornée en front à la dite rue, d'un côté et par-derriere à la rue Couillard et joignant de l'autre côté à Messieurs David et John Lynd, sur lequel emplacement il y a une maison bâtie en pierres à une étage, d'environ cinquante-cinq pieds de long et quarante de large, avec des caves voutées et autres commodités; le tout occupé actuellement par Mr. John M'Cord. Or j'avertis par ces présentes que j'exposerai les dits biens en vente publique à la Chambre de la Cour, dans la ville de Québec, Mercredi le trente-unieme jour de Juillet prochain, à onze heures du matin, auxquels tems et lieu les conditions de la vente seront expliquées par

JA: SHEPHERD, Sheriff.

Tous ceux qui ont quelques prétensions sur les dits biens par hipotéque ou autrement sont requis par ces présentes d'en donner avis par écrit au dit Sheriff avant le jour de la vente.

Québec, le 20 Mars, 1782.

DISTRICT of } BY virtue of a Writ of Execution issued out of the
QUEBEC, ss. } Court of Common-pleas for the said District, at the suit of John Baptiste Le Brun, Assignee of Ignace François Delzenne and Mary Catherine Janson La Palme his wife, against the Goods and Chattels, Lands and Tenements which were the property of the late Widow La Palme at the time of her decease, and now in the hands, possession or power of Daniel Galwey, to me directed, I have seized and taken in Execution, a Lot of Ground situate in St. Joseph's street, in the Upper-town of Québec, containing about sixty feet in front by fifty five feet more or less in depth, bounded in front by the said street, on one side and behind by Couillard street and joining on the other side to Messieurs David and John Lynd; on which is erected a stone Dwelling-house one story high, about forty-five feet long and forty feet broad, with vaulted cellars and other conveniencies; the whole at present in the occupation of Mr. John M'Cord: Now this is to give notice that I shall expose the said premises to sale by Publick Vendue, at the Court-house in the City of Québec, on Wednesday the thirty-first day of July next at eleven o'Clock in the forenoon, at which time and place the conditions of the sale will be made known by

JA: SHEPHERD, Sheriff.

Any person or persons having prior claims to the said premises by mortgage or otherwise, are hereby required to give notice thereof, in writing, to the said Sheriff before the day of sale.

Québec, 20th March, 1782.